

POLITIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT

En tant que **leader dans la fourniture de services logistiques intégrés**, incluant opérations portuaires, opérations ferroviaires, transport international, douane et conformité réglementaire, logistique et supply-chain pour divers secteurs, le succès de **Africa Global Logistics (AGL)** repose sur la prise en compte prioritaire des aspects Santé, Sécurité et Environnement dans la réalisation de nos activités.

Conscients des risques inhérents à nos opérations, nous considérons que la promotion des mesures de Santé et de Sécurité est un objectif commun et fédérateur à l'ensemble de nos managers et collaborateurs. Nous nous engageons à mettre en œuvre un système de management de la santé, sécurité au travail et de l'environnement couvrant l'ensemble de nos activités et basé sur les principes de l'amélioration continue.

Nos engagements en matière de santé, sécurité et environnement sont les suivants :



Evaluer les risques pour maintenir des conditions de travail saines et sûres, dans le respect des exigences réglementaires, mettre à disposition les dispositifs et équipements de protection et superviser leur utilisation



Fournir les formations et instructions permettant à l'ensemble des collaborateurs de réaliser leurs activités de manière efficace et en toute sécurité. Consulter et faire participer les travailleurs



S'assurer que tout équipement sous la responsabilité de AGL ou de l'une de ses entités soit correctement préservé



Protéger l'Environnement par la prévention des pollutions, identifier et atténuer les impacts négatifs sur l'Environnement, et satisfaire aux obligations de conformité réglementaire



S'assurer que tout dysfonctionnement lié à la sécurité ou à l'environnement est dûment signalé et que les actions d'urgence (soins, confinement de la pollution) sont mises en œuvre



Surveiller notre impact lié aux gaz à effet grâce à des moyens de mesure efficaces

Pour atteindre ces objectifs, nos actions sont basées sur les principes suivants :

- Promouvoir une approche de management proactive par une participation active, un engagement visible et l'implication à la fois de la hiérarchie et des collaborateurs,
- Responsabiliser nos collaborateurs afin qu'ils puissent s'investir efficacement dans la mise en œuvre de la politique santé, sécurité et environnement de AGL et de ses entités,
- Partager ces valeurs avec nos clients, partenaires, prestataires externes et autres parties intéressées,
- Planifier, mettre en œuvre, revoir et améliorer de manière continue notre système de management de la santé, sécurité et environnement, en conformité avec les normes ISO 45001 et ISO 14001, les règles de l'art, les législations et réglementations en vigueur dans les pays où nous opérons,
- Communiquer régulièrement à l'ensemble des parties prenantes sur notre niveau de performance HSE atteint par rapport à nos objectifs,
- Promouvoir le développement durable au sein de l'entreprise ainsi que la participation des différentes parties prenantes dans les initiatives environnementales, sociétales et de gouvernance.

Cette démarche est essentielle à la réussite de nos activités. Chaque manager exerce son leadership pour mettre en œuvre cette politique dans le périmètre d'activité pour lequel il ou elle est responsable.

Chacun d'entre nous doit prendre toutes les précautions nécessaires pour se protéger et protéger ses collègues. Tous les collaborateurs ont le droit et le devoir d'arrêter le travail face à un danger grave et imminent et d'en informer immédiatement leur Direction.



Philippe LABONNE
Président

Puteaux, le 22 Décembre 2022